



FICHE DE RENSEIGNEMENTS
PORTAIL FAMILLES



« Un dossier par famille »

1. Information :

Situation familiale : Marié Pacsé Divorcé Concubinage
 Célibataire Veuf/Veuve

2. Information parents

Nom et prénom du père :

Tel domicile : Tél. port : Tel Travail :

Adresse complète :

Nom et prénom de la mère :

Nom de jeune fille :

Tel domicile : Tél. port : Tel Travail :

Adresse complète :

N°CAF :

@ (Obligatoire pour accéder au portail familles) :

QF :

Si vous ne disposez pas de Quotient Familial, merci de mettre « AUCUN »

Mon enfant possède-t-il une carte d'identité : oui non

Si votre enfant ne possède pas de Carte d'identité ou passeport, nous vous invitons à faire une demande en ligne : <https://www.preseau.fr/mairie/demarches-formalites/carte-nationale-didentite>

Régime : Général
MSA
Autre

Pour les personnes (+18 ans) souhaitant le service « Ecole de Musique », merci de l'indiquer en dessous.

3.Renseignements concernant les enfants qui fréquenteront l'un des 4 services :

- L'accueil périscolaire
- La restauration scolaire
- L'accueil de loisirs (L'il ô pirates)
- L'école de musique

Pour les personnes majeures qui souhaitent bénéficier du service « Ecole de Musique »

Il vous suffit de barrer (en dessous) Enfant n°1 et indiqué Adulte à la place

Enfant n°1 :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Classe fréquentée à la rentrée de **Septembre 2020** :

TPS/PS/MS/GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2/ COLLEGE

Ecole fréquentée : Groupe scolaire Jules Verne / Ecole Sainte Thérèse

Autre : Nom de l'école et la commune :

Enfant n°2 :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Classe fréquentée à la rentrée de **Septembre 2020** :

TPS/PS/MS/GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2/ COLLEGE

Ecole fréquentée : Groupe scolaire Jules Verne / Ecole Sainte Thérèse

Autre : Nom de l'école et la commune :

Enfant n°3 :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Classe fréquentée à la rentrée de **Septembre 2020** :

TPS/PS/MS/GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2/ COLLEGE

Ecole fréquentée : Groupe scolaire Jules Verne / Ecole Sainte Thérèse

Autre : Nom de l'école et la commune :

Enfant n°4 :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Classe fréquentée à la rentrée de Septembre 2020 : TPS/PS/MS/GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2/
COLLEGE

Ecole fréquentée : Groupe scolaire Jules Verne / Ecole Sainte Thérèse

Autre : Nom de l'école et la commune :

Date :

Signature

A conserver par la famille
A joindre au dossier

La Municipalité de Préseau s'est équipée d'un logiciel "Portail familles", permettant d'inscrire en ligne son enfant sur les services suivants :

- Accueil Périscolaire (Inscription pour la rentrée de septembre 2020, inscription en ligne à partir du 01 Août.
- Restauration scolaire:(Inscription pour la rentrée de septembre 2020, inscription en ligne à partir du 01 Août .
- Accueil de Loisirs et Séjours (Retrouvez toutes les dates d'inscriptions sur : <https://www.preseau.fr/enfance-jeunesse/alsh-vacances>

Pour accéder au portail famille:

1ère étape:

il suffira à la famille de télécharger une fiche de renseignements (disponible sur le site : www.preseau.fr rubrique enfance jeunesse) avec les pièces justificative suivantes

Uniquement pour les enfants de 3 à 17 ans.

Pour les personnes majeures, fréquentant l'école de musique, merci de fournir uniquement votre carte d'identité

- Livret de famille (père, mère, enfants)
- L'attestation d'assurance
- Le carnet de santé avec les vaccins à jour (merci d'inscrire le nom , prénom et date de naissance de l'enfant sur les différentes pages)
- l'attestation d'assurance (responsabilité civile ou scolaire)
- l'autorisation de sortie du territoire (L'attestation est toujours valable du 1^{er} Septembre au 31 Août).
- La photocopie recto verso de la carte d'identité des parents (1 carte d'identité par feuille)
- Le PAI (pour les enfants ayant un handicap ou une allergie alimentaire)
- Le Quotient Familial CAF , si nous n'avez pas de QF, indiquez le sur le dossier.

Il est de la responsabilité de la famille de vérifier régulièrement, que les documents remis sont valides

2ème étape:

Une fois le dossier constitué, merci de le déposer auprès de l'hôtesse d'accueil de la Mairie de Préseau

Tout dossier incomplet est refusé. Le dossier sera dans les 24h.

3ème étape:

Vous recevrez dans les 24h un mail provenant de l'adresse suivante : **service enfance jeunesse Préseau**

N'hésitez pas à consultez les spams.

Si vous ne recevez rien au bout de 24h, merci de contacter le directeur du service Enfance Jeunesse au 06.52.81.81.53

Une fois que vous avez validé le lien, vous voilà sur votre portail familles.

L'accès à votre portail se fera avec votre adresse e-mail et un mot de passe (il reste important lors de la 1ère connexion de changer le mot de passe).

Voici l'adresse du site: <https://preseau.portail-familles.net/>

La 4ème étape est la plus longue...

Vous avez la responsabilité de renseigner votre ou vos enfant(s) sur le portail (compter environ 20 min par enfant).

Tous les documents cités ci-dessus seront numérisés par le responsable du service et intégrés au portail famille

5ème étape

Acceptation des règlements intérieurs des différents services.

6ème étape

Maintenant que vous avez tout renseigné, vous pouvez accéder au service en ligne du service Enfance Jeunesse.

Quelques informations concernant:

L'accueil périscolaire:

Vous pouvez réserver les accueils périscolaires au plus tard, le jour J (15h)

Exemple: une inscription effectuée le lundi 02 Septembre 2019 pour un accueil à 16h30 est possible.

Vous souhaitez annuler une garderie?

L'annulation ne peut se faire au plus tard la veille avant 10h (le week end ne compte pas)

Exemple: vous souhaitez annuler une garderie le lundi 02 Septembre. Celle-ci devra s'effectuer au plus tard le vendredi 30 Août avant 10h.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Vous pouvez réserver la restauration scolaire au plus tard, la veille avant 10h.

Pour le repas du lundi, celui-ci devra être réservé le vendredi précédent avant 10h.

Comment annuler la restauration scolaire?

L'annulation s'effectue la veille avant 10h.

Pour le repas du lundi, l'annulation devra s'effectuer le vendredi précédent avant 10h

Pour les familles disposant encore de tickets de cantine et accueil périscolaire,

L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

Vous pouvez réserver les ALSH Mercredi au plus tard la veille avant 10h

Vous souhaitez annuler un mercredi?

Vous pouvez le faire au plus tard, le vendredi précédent avant 10h

La priorité des inscriptions sera donnée aux Présellois(es)

Puis

Inscriptions pour enfants scolarisés à Préseau mais résidant à l'extérieur .

Et enfin

Inscriptions pour les extérieurs.

L'ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES

Des dates d'ouvertures seront communiquées sont disponibles sur le site : www.preseau.fr rubrique Enfance Jeunesse.

Dans un 1er temps:

Inscriptions pour les Présellois(es) .Puis

Inscriptions pour enfants scolarisés à Préseau mais résidant à l'extérieur .

Et enfin

Inscriptions pour les extérieurs.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'inscription à l'école de Musique commencera le samedi 1^{er} Août.

L'inscription est annuelle (Du 1^{er} Septembre à la fin de l'année scolaire).

Les tarifs

- 30€ pour les enfants de moins de 6 ans
- 60€ pour les enfants de plus de 6 ans et adultes

Les listes sont transmises au Directeur de l'école de musique.

Celui-ci prendra contact avec les familles dans les meilleurs délais.

LA FACTURATION

A compter du 1er Janvier 2020, toute commande effectuée sur le portail est réglé en ligne via une carte bancaire.

Pour toutes commandes réglées, annulées ou non réglées, vous recevez automatiquement un mail dans les 2 minutes.

Si vous ne recevez pas de mail, cela signifie que vous avez oublié de valider ou confirmer votre panier.

En cas d'annulation d'une prestation (restauration scolaire, périscolaire), votre compte sera crédité.

Attention : L'avoir doit être utilisé IMPÉRATIVEMENT avant le 31 Décembre de l'année. Par défaut, le compte reviendra à Zéro au 1^{er} Janvier.

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter Madame Isabelle ABRAHAM, régisseur de la commune. Mail : isabelle.abraham@orange.fr Tél : 03.27.25.06.07

Vous rencontrez une difficulté ?

Contactez-moi soit par :

Téléphone ou SMS au 06.52.81.81.53

Mail : samir.mekibes@orange.fr

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement

Samir MEKIBES-Directeur

Isabelle ABRAHAM- Régisseur